

## Dans quelle mesure observer des phénomènes de consommation exagérée d'alcool dans son quartier, se traduit par de la gêne ?

Moins de la moitié des individus de 14 ans et plus qui observent des phénomènes de consommation d'alcool excessive dans leur quartier en sont gênés. Cette proportion varie du simple au double selon la fréquence et la nature des problèmes décrits. Elle dépasse 80% si les phénomènes se produisent souvent et se traduisent par des agressions et/ou des destructions attribuées à une alcoolisation excessive.

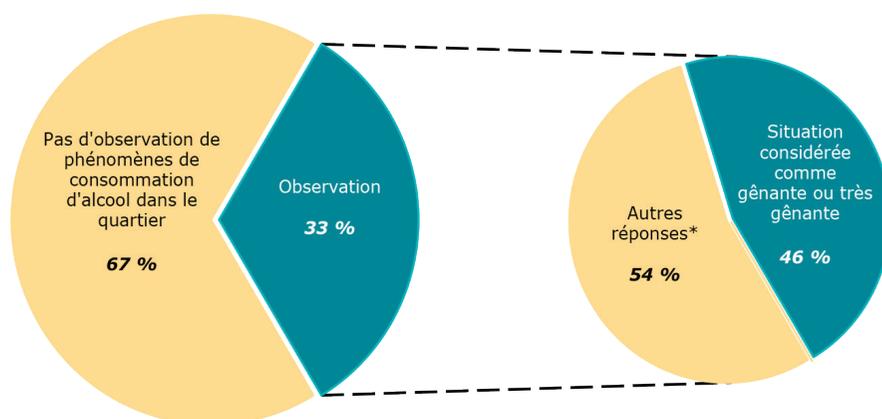
Le taux de gêne plus élevé parmi les habitants de zones urbaines sensibles (ZUS) ne s'explique pas seulement par le fait qu'ils sont plus souvent confrontés à ces comportements violents envers d'autres individus ou des biens. L'observatoire entreprend actuellement des recherches pour comprendre pourquoi à observation égale, les habitants de ZUS sont plus gênés<sup>1</sup>.

Les femmes sont plus gênées que les hommes à l'observation de phénomènes de consommation exagérée d'alcool dans leur quartier: 50% d'entre elles le sont contre 43% pour les hommes. Par ailleurs, les jeunes adultes sont proportionnellement plus nombreux à observer fréquemment des agressions et/ou des dégradations liées à l'alcool. Ils sont pourtant moins gênés par ces problèmes que les individus de 30 ans et plus.

Entre 2009 à 2014, près de 98 000 personnes âgées de 14 ans et plus ont répondu aux enquêtes « Cadre de vie et sécurité » INSEE-ONDRP. Cette population d'étude est représentative des 51 millions de personnes âgées de 14 ans et plus qui résidaient en France métropolitaine au cours de ces six dernières années.

On estime qu'un tiers d'entre eux ont observé des phénomènes de consommation exagérée d'alcool dans leur quartier au cours des 12 derniers mois qui ont précédé l'enquête. Parmi eux, 46% considèrent que les problèmes liés à la consommation excessive d'alcool dans leur quartier ou leur village, sont gênants ou très gênants<sup>2</sup> (soit 15% de la population) [1].

### 1 Répartition des individus selon l'observation de phénomènes de consommation excessive d'alcool dans le quartier ou le village, et gêne occasionnée



(\*) Les autres modalités proposées sont : « peu gênante », « pas du tout gênante », « sans objet » et « ne sait pas ».

Source : enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2009 à 2014

Champ : 14 ans et plus / France métropolitaine

(1) ONDRP (5 mars 2015), l'ONDRP sélectionné par la Commission européenne dans le cadre du programme horizon 2020. [Communiqué de presse].

(2) Pour la suite de l'étude, nous réunirons ces deux modalités en une seule.

## Un sentiment de gêne lié à la fréquence des observations...

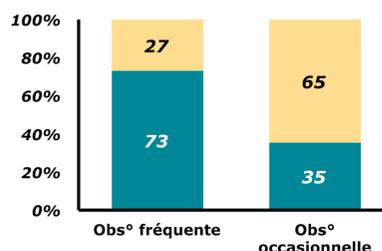
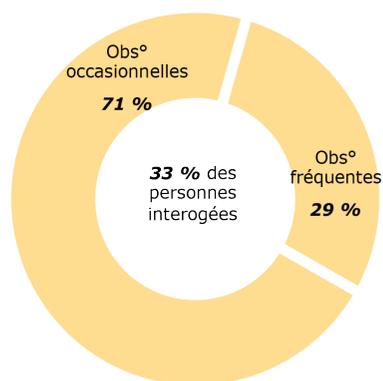
Le niveau de gêne s'accroît avec la fréquence d'observation des phénomènes d'alcoolisation excessive dans le quartier. La part des personnes gênées est deux fois plus importante chez les individus qui en observent souvent, comparativement à ceux qui y sont exposés occasionnellement (73% contre 35%)<sup>3</sup>[2].

Le niveau de fréquence de l'observation et le taux de gêne sont donc liés. Notons que le degré de sensibilité aux phénomènes d'alcoolisation excessive des personnes interrogées peut influencer leurs réponses sur la fréquence. La relation entre la fréquence et la gêne est ainsi positive et réciproque.

## ...ainsi qu'à la nature des phénomènes observés

Un lien existe également entre la nature des problèmes rencontrés par les enquêtés et le taux de gêne occasionnée. Parmi les problèmes proposés par le questionnaire<sup>4</sup>, les dégradations et les destructions commises suite à une consommation exagérée d'alcool, sont les phénomènes engendrant le plus de gêne. Les trois quarts des personnes interrogées qui observent ce type de comportement se déclarent gênées. C'est également le cas pour deux tiers des individus témoins d'agressions ou de bagarres attribuées à une consommation d'alcool. Ces individus ont en commun d'observer des comportements violents envers des personnes ou des biens qu'ils attribuent à l'alcool.

### ② Répartition des phénomènes d'alcoolisation excessive et taux de gêne selon la fréquence d'observation



■ Proportion de personnes gênées ou très gênées  
■ Proportion de personnes ayant fourni une autre réponse

Source : enquêtes « Cadres de vie et sécurité » 2009 à 2014

Champ : 14 ans et plus / France métropolitaine

À l'inverse, on estime que les enquêtés mentionnant uniquement la présence de déchets sont confrontés à des phénomènes qu'ils attribuent à une consommation d'alcool, sans pour autant être témoins des comportements qui en sont à l'origine. Le degré d'alcoolisation des consommateurs ayant laissé des déchets n'est donc pas connu des enquêtés. Cette différence se traduit par un taux de gêne plus élevé pour les personnes qui observent des individus dont la violence du comportement est attribuée à l'alcool (67%) alors que le taux de gêne n'est plus que de 44% pour ceux qui observent uniquement des déchets [3]. D'autre part, les témoins n'ayant identifié aucun des problèmes proposés se caractérisent par un taux de gêne encore plus faible (16%).

## La prise en compte de ces deux facteurs

En définitive, la gêne est liée à la fréquence ainsi qu'à la nature de l'observation. La prise en compte de ces deux critères permet d'identifier quatre groupes d'individus :

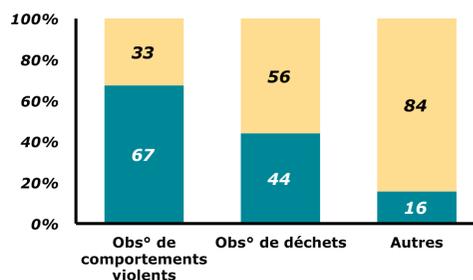
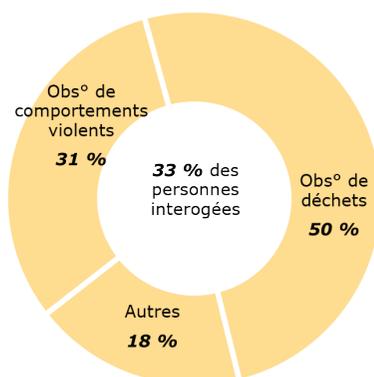
Le niveau de gêne dépasse 80% si les phénomènes se produisent souvent et se traduisent par des agressions et/ou des destructions attribuées à une alcoolisation excessive, 53% si ces observations sont occasionnelles [4].

(3) Lorsqu'un phénomène est vu souvent, l'observation est considérée comme « fréquente ». Elle est qualifiée d'« occasionnelle » quand les phénomènes se produisent rarement ou de temps en temps.

(4) À la question, « Au cours des 12 derniers mois, d'après votre expérience directe, l'un ou plusieurs des problèmes suivants liés à l'alcool se sont-ils produits dans votre quartier (ou votre village) ? » les enquêtés avaient la possibilité de signaler des déchets laissés par les consommateurs, des agressions ou des bagarres, et/ou des dégradations ou des destructions commises suite à une consommation exagérée d'alcool.

(5) Pour la suite de l'étude, nous retiendrons « comportements violents » pour qualifier les dégradations, les destructions, les agressions et les bagarres attribuées à une consommation d'alcool excessive.

### ③ Répartition des phénomènes d'alcoolisation excessive et taux de gêne lié à l'alcool selon la nature des observations

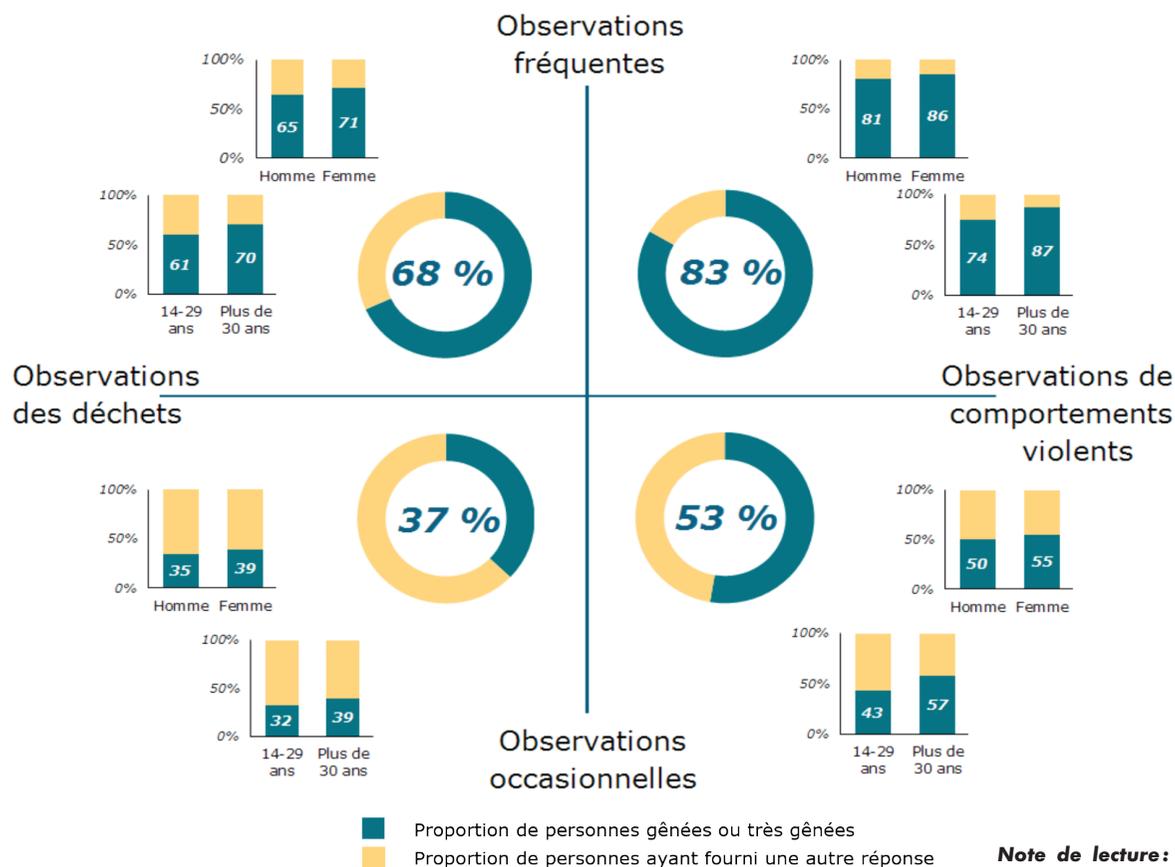


■ Proportion de personnes gênées ou très gênées  
■ Proportion de personnes ayant fourni une autre réponse

Source : enquêtes « Cadres de vie et sécurité » 2009 à 2014

Champ : 14 ans et plus / France métropolitaine

#### 4 Proportion de personnes gênées par l'observation de phénomènes de consommation excessive d'alcool en fonction de leur fréquence et leur nature – distinction selon le sexe et l'âge



**Note de lecture :** 68% des individus observant fréquemment des déchets liés à une consommation d'alcool, en sont gênés.

Source : enquêtes « Cadres de vie et sécurité » 2009 à 2014  
 Champ : 14 ans et plus / France métropolitaine

37% des individus remarquant occasionnellement des déchets liés à une consommation d'alcool dans leur quartier, en sont gênés. S'ils en observent fréquemment, c'est plus de deux tiers d'entre eux qui le sont.

Les taux de gêne associés à différents critères socio-démographiques sont relativement stables au sein des catégories d'observations : les écarts entre les taux de gêne en fonction de l'âge et du sexe sont limités à 14 points. La catégorisation des phénomènes perçus permet de « fixer » en partie, les effets de la fréquence et de la nature des observations sur la gêne déclarée. Néanmoins, nous notons des différences qui se maintiennent pour toutes les catégories d'observations.

### Les femmes y sont plus sensibles

Les femmes qui observent des phénomènes de consommation d'alcool excessive en sont en moyenne plus gênées que les hommes (50% contre 43% pour les hommes). Cela s'explique en partie par le fait qu'elles sont proportionnellement plus nombreuses à en percevoir souvent (30% contre 27% pour les hommes). Au-delà de cette première considération, un résultat attire notre attention. À observation égale, les femmes sont plus gênées que les hommes. Par exemple, 71% des femmes exposées fréquemment à des déchets liés à de la consommation

d'alcool ressentent de la gêne, contre deux tiers pour les hommes. Les femmes cumulent donc le fait d'être plus sensibles aux observations et d'y être confrontées un peu plus fréquemment que les hommes.

### Les jeunes adultes sont moins gênés

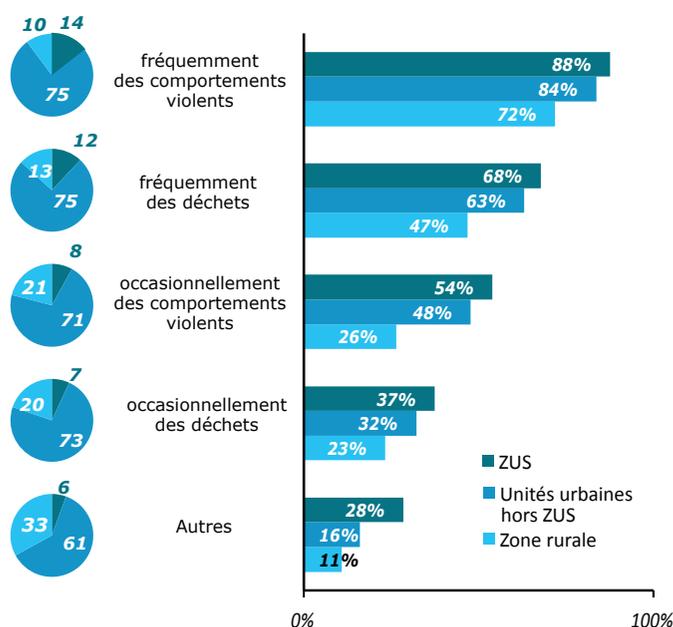
Le sentiment de gêne varie également en fonction de l'âge. Les jeunes de 14 à 29 ans, davantage témoins d'agressions et de dégradations, composent pourtant la classe d'âge dont le taux de gêne est le plus faible. En effet, 37% des personnes âgées de 14 à 29 ans observant des phénomènes d'alcoolisation excessive sont confrontées à des comportements violents, contre 30% pour les personnes de 30 ans ou plus. Or, la proportion de personnes gênées parmi les 14-29 ans est de 40%, soit 8 points de moins que les individus de 30 ans ou plus. Pour une même exposition, le taux de gêne des jeunes adultes est toujours plus faible que celui des 30 ans ou plus. Par exemple, près des trois quarts des personnes de 14 à 29 ans exposées fréquemment à des comportements violents ressentent de la gêne, contre 87% pour les individus ayant 30 ans ou plus. L'OFDT a révélé que les jeunes sont plus souvent des consommateurs d'alcool en quantité importante<sup>6</sup>, ce qui pourrait expliquer qu'ils soient moins gênés par ce phénomène.

(6) En 2010, 39% des 18-25 ans ont consommé six verres d'alcool en une même occasion, au moins une fois dans l'année, contre 28% en moyenne chez les 18-75 ans, selon l'OFDT. <http://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/da13alc.pdf>

## Les habitants de ZUS sont davantage gênés

Le lieu d'habitation et le niveau de gêne sont également liés. Deux tiers des habitants de Zones urbaines sensibles (ZUS), observant des phénomènes d'alcoolisation excessive, en sont gênés, tandis que ce sentiment concerne la moitié des témoins résidant dans les autres unités urbaines<sup>7</sup>. Le niveau de gêne supérieur dans les ZUS s'explique, en partie, par une fréquence plus élevée des observations et par la nature des phénomènes perçus. Un quart des témoins résidant en ZUS sont souvent confrontés à l'observation d'agressions et/ou de dégradations commises suite à une consommation excessive d'alcool, contre 16% pour les autres unités urbaines<sup>8</sup>.

### 5 Répartition des individus témoins et taux de gêne associés selon le type d'observation, en fonction du lieu d'habitation



#### Note de lecture :

14% des personnes observant fréquemment des comportements violents attribués à une consommation excessive d'alcool, habitent en ZUS. Parmi ces individus, 88% sont gênés par ce phénomène.

Source : enquêtes « Cadres de vie et sécurité » 2009 à 2014

Champ : 14 ans et plus / France métropolitaine

Cependant, il demeure un effet propre aux ZUS puisque pour chaque fréquence et nature d'observation, le taux de gêne des habitants de ZUS est plus élevé. Par exemple, la proportion de personnes gênées suite à des observations occasionnelles de comportements violents résultant d'une consommation excessive d'alcool, est supérieure de 6 points en ZUS par rapport à celles dans les autres unités urbaines [5]. Elle est même supérieure de 27 points comparativement au taux de gêne dans les zones rurales. La nature et la fréquence des observations ne suffisent donc pas à expliquer les écarts entre les taux de gêne.

(7) En comparaison, un tiers des personnes résidant en zones rurales et observant des phénomènes d'alcoolisation exagérée, ressentent de la gêne.

(8) 8% des témoins habitant dans les communes rurales sont confrontés souvent et directement à l'observation de phénomènes de consommation excessive.

(9) Pour plus d'informations sur la gêne occasionnée par l'observation de phénomènes de drogues, se référer à « Observer des phénomènes de drogue dans le quartier est-il synonyme de gêne ? », La note de l'ONDRP, juin 2015.

## Des possibilités d'approfondissement

La recherche d'éléments en lien avec la gêne occasionnée par l'observation de phénomènes de consommation excessive d'alcool, doit s'inscrire dans une réflexion plus générale concernant l'impact de l'environnement résidentiel des individus sur leur appréciation du phénomène. La présence d'autres formes de délinquance dans le quartier peut accroître le sentiment de gêne des habitants. Cela est le cas, par exemple, des personnes confrontées à des phénomènes de drogue (revente, consommation et/ou déchets)<sup>9</sup>. Le niveau de gêne due à l'observation de phénomènes d'alcoolisation excessive est significativement supérieur si cette première observation est cumulée à des phénomènes de drogue : 60% des personnes qui observent les deux problèmes sont gênées, 38% s'ils voient uniquement des phénomènes d'alcoolisation excessive. Quel que soit le type de problème d'alcool considéré, le niveau de gêne est toujours supérieur pour les individus qui cumulent les deux observations.

De plus, le taux de gêne engendré par les problèmes d'alcool est encore plus élevé si on considère les individus déjà gênés par des problèmes de drogue dans leur quartier. La forte imbrication de ces observations et les formes de gêne qu'elles suscitent, ouvrent des possibilités d'analyses supplémentaires sur ce sujet. Elles nécessiteraient d'approfondir la réflexion sur l'importance des sensibilités de chacun dans l'explication du sentiment de gêne occasionnée par l'observation de phénomènes d'alcoolisation excessive, de drogue ou plus généralement, de tout autre phénomène délinquant.

### Point méthodologique

Un document Excel est mis à disposition du lecteur, afin de lui délivrer l'ensemble des prérequis méthodologiques nécessaires à la réalisation de cette étude. Parmi les principaux éléments méthodologiques, nous pouvons retenir que :

- Du fait d'une modification de la question concernant la gêne en 2009, les premières enquêtes (2007 et 2008) ne sont pas comparables aux suivantes (2009 à 2014). Ainsi, seules les six dernières enquêtes ont été retenues pour cette étude.
- Afin de décrire au mieux les facteurs de la gêne occasionnée par l'observation de phénomènes de consommation d'alcool excessive, les résultats des enquêtes de 2009 à 2014, ont été « empilés ». Ce cumul d'échantillons de près de 100 000 répondants, est représentatif des 51 millions de personnes âgées de 14 ans et plus, habitant en France métropolitaine.
- Dans le but de faciliter l'identification des individus gênés par les problèmes liés à une consommation exagérée d'alcool, les modalités « gênants » et « très gênants » ont été réunies au sein d'une seule modalité.